



Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers à Grande-Synthe, Nord - Août 2021

Depuis 2017, le projet HRO a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière Franco-britannique *.

Chiffres concernant les expulsions des lieux de vie informels :



Au moins 5 expulsions de lieux de vie informels



Au moins 46 tentes et 111 bâches saisies



Au moins 79 mineur.e.s isolé.e.s rencontré.e.s **



Au moins 5 matelas saisis

La stratégie politique consistant à éviter les "points de fixation" a conduit à des expulsions de plus en plus fréquentes à Grande-Synthe. Certaines options d'hébergement, avec des bus, sont forcées, ceux qui résistent sont souvent arrêtés par la police aux frontières. Au cours de ces opérations, tous les abris, biens de premières nécessités et affaires personnelles sont alors détruits et/ ou saisis. Ces opérations d'épuisement sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux. Ces contrôles d'identité et arrestations arbitraires sont quotidiens, même en dehors du contexte des expulsions.



Le 3/08, l'huissier a ouvert des tentes alors que des personnes se trouvaient à l'intérieur.
Le 5/08, des personnes ont été escortées de force
Le 12/08, des personnes se sont faites voler leurs bâches alors qu'elles se trouvaient en dessous.
Le 19/08, des personnes ont été forcées de quitter leur tente et ont été poussées.

Harcèlement des observateur.trice.s HRO lors de l'observation :



20 tentatives d'intimidation:

Les observateur.trice.s HRO ont subi des contrôles d'identité arbitraires à 20 reprises ; le 3/08 un policier a été violent physiquement et verbalement avec une observatrice, la carte d'identité d'une autre observatrice a également été filmée ce jour là.

* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

**Le nombre de signalements effectués est au deçà du nombre réel de mineur.e.s isolé.e.s qui étaient en situation de rue et de danger sur le territoire Grand- Synthois au mois d'août 2021. Sur ce territoire, aucune association non mandatée n'a d'activité spécifique ciblant les MIE, contrairement à Calais, et se trouve en capacité d'effectuer ce travail d'identification précise (Source : Utopia 56)